

OBJET CŒUR VERT FAMILIAL DE SAINT DENIS
(Hors projet parc aquatique)

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE INFRASTRUCTURE / SUPERSTRUCTURE

ATTRIBUTION DES MARCHES SUPERIEURS A 1 000 000 €
(LOT 8 - REALISATION DE 3 RONDAVELLES ET 3 KIOSQUES)

AMENAGER DES ESPACES DE LOISIRS, DE DETENTE ET DE CONVIVIALITE

LE CONTEXTE

Dans le cadre du projet d'aménagement du site intitulé « Cœur Vert Familial », la Ville de Saint Denis s'engage sur un programme d'aménagement, d'équipement communal et communautaire.

Le périmètre du projet s'étend depuis le front de mer de Saint Denis et longe la Ravine Patates à Durand à l'Est jusqu'à la Trinité. Il s'étend à l'Ouest jusqu'à la Croisée des Ravines.

Dans cette perspective, la Ville de Saint Denis et la CINOR se sont associées pour l'aménagement d'une partie de la Zone de loisirs « Cœur Vert Familial » dans le cadre d'un groupement de commande.

Elles ont par ailleurs confié le pilotage de l'ensemble des aménagements à un mandataire, la SIDR.

LE LOT 8 : RONDAVELLES ET KIOSQUES

Dans le cadre de cette opération d'aménagement du CŒUR VERT FAMILIAL, la consultation pour la passation d'un marché de travaux a été lancée le 24 avril 2013 pour la réalisation de 3 rondavelles et 3 kiosques.

La remise des plis s'est effectuée jusqu'au 29 mai 2013.

Les critères d'attribution sont :

- valeur technique de l'offre : 50 %,
- prix des prestations : 30 %,
- délais : 20 %.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) d'attribution du marché s'est tenue le 26 juin 2013.

Elle a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise LEON GROSSE pour le lot n°8 RONDAVELLES ET KIOSQUES pour un montant global de 1.088.000 € HT soit 1 180 480 € TTC.

Conformément aux termes de la convention entre la CINOR et la Ville, cette somme sera assurée dans son intégralité par la CINOR.

Rapport n°13/4-08

Je vous demande donc :

- de prendre acte de la procédure de passation, du mode de dévolution et des caractéristiques des marchés de travaux comme suit : procédure d'appel d'offres ouvert (articles 10 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics) d'une enveloppe budgétaire de 1 034 275 € HT ;
- d'autoriser mon représentant ou moi-même à signer le marché et tous actes y afférents comme suit :
 - o Lot 8 - RONDAVELLES ET KIOSQUES attribué à LEON GROSSE pour le montant de 1 088 000 € HT ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13408-1A-DE
Date de réception préfecture : 02/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
26/09/2013


Gilbert ANNETTE

**OBJET CŒUR VERT FAMILIAL DE SAINT DENIS
(Hors projet parc aquatique)**

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE INFRASTRUCTURE / SUPERSTRUCTURE

**ATTRIBUTION DES MARCHES SUPERIEURS A 1 000 000 €
(LOT 8 - REALISATION DE 3 RONDAVELLES ET 3 KIOSQUES)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le rapport n° 13/4-08 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Gérald MAILLOT, 1^{er} Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale et Aménagement / Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

*6 abstentions
(dont 1 vote par procuration)*

pour

↓
Mme ALLIE Carmen, M. BARDIERE Jean-Michel,
M. VICTORIA René-Paul, M. HOARAU Serge
et Mme CHEFIARE Claudine

↓
autres élus présents et mandatés

ARTICLE 1

Prend acte de la procédure de passation, du mode de dévolution et des caractéristiques des marchés de travaux comme suit : procédure d'appel d'offres ouvert (articles 10 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics) d'une enveloppe budgétaire de 1 034 275 € HT.

Délibération n°13/4-08

ARTICLE 2

Autorise le Maire ou son représentant à signer les marchés et tous actes y afférents comme suit :
Lot 8 - RONDAVELLES ET KIOSQUES attribué à LEON GROSSE pour le montant de 1 088 000
€ HT.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13408-1B-DE
Date de réception préfecture : 02/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
26/09/2013



Gilbert ANNETTE

VILLE DE SAINT DENIS

**SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION
S. I. D. R.**



**REUNION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
DU MERCREDI 26 JUIN 2013**

PROCES -VERBAL

**RAPPORT D'ANALYSE
ATTRIBUTION DU CANDIDAT**

**Relatif à l'opération
« AMENAGEMENT DU SITE CŒUR VERT FAMILIAL (hors
programme ANRU et hors Parc aquatique) »
COMMUNE DE SAINT DENIS**

**MARCHE DE TRAVAUX
INFRASTRUCTURE /SUPERSTRUCTURE**

LOT 8 RONDAVELLES ET KIOSQUES

1 - COMPOSITION DE LA COMMISSION

Nom et Prénom	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur MAILLOT Gérald	Président		
Madame CLAIN Claudette	Membre titulaire		
Madame VELOUPOULE MERLO Nalini	Membre titulaire		
Monsieur ASSABY Maximilien	Membre titulaire		
Monsieur HOAREAU Jean-François	Membre titulaire		
Monsieur FOURNEL Dominique	Membre titulaire		
Madame ISIDORE Marylise	Membre suppléant		
Monsieur VARONDIN Frédéric	Membre suppléant		
Madame LOCATE Raziah	Membre suppléant		
Membres à voix consultative :			
Monsieur	Comptable public		
Monsieur	DDCCRF		

2 - DESIGNATION DE LA CONSULTATION

Objet de consultation

La présente consultation a pour objet la passation d'un marché de travaux pour l'aménagement du site du Cœur Vert familial : Réalisation de 3 Rondavelles et 3 Kiosques.

Critères d'attribution

- Valeur technique de l'offre : 50 %
- Prix des prestations : 30 %
- Délais : 20 %

Principales caractéristiques du marché

- Démarrage prévisionnel des travaux : Juin-juillet 2013
- Délai plafond des travaux du lot N°8 : 10 mois
- Montant prévisionnel du lot N°8 RONDAVELLES (avec options): 1 034 275€HT
- OPTIONS : Les 4 options prévues pour le lot N°8 sont les suivantes:
 - Option 1 : Paravent des kiosques
 - Option 2 : Cheminement R3
 - Option 3 : Cheminement R2
 - Option 4 : Cheminement R1

Après l'ouverture des plis en date du 31 mai 2013, le PA demande de procéder à l'analyse des offres et des candidatures.

En date du 13 juin 2013, la Commission d'Appel d'offres a décidé de lancer une procédure de négociation avec les deux candidats concernant le lot N°8, conformément à l'article 35 du Code des Marchés Publics.

La CAO a donc demandé au Mandataire d'engager une procédure de négociation avec les 2 entreprises ayant répondues sur ce lot.

GTOI : +10.8 %

LEON GROSSE : 9.3 %

En date du 13/06/2013, la SIDR a sollicité par écrit les 2 entreprises pour entrer en négociation.

Au cours des entrevues qui se sont tenues le mardi 18 juin au matin, il a été demandé aux 2 entreprises de revoir les postes où les écarts de prix étaient conséquents, à savoir :

- les installations de chantiers et surveillances,
- le second œuvre et plus particulièrement les portes coulissantes et les bardages
- et l'option 2 plus particulièrement les maçonneries et les clôtures

En date du 24/06/2013, les entreprises GTOI et LEON GROSSE ont déposées leurs nouvelles offres à la SIDR avant 12:00.

3- ANALYSE DE L'OFFRE

Après vérification de l'offre, une mise au point du marché sera nécessaire, s'il y a attribution du marché avec l'entreprise LEON GROSSE suite à une erreur de frappe concernant le montant de l'option 2 en page 6 de l'acte d'engagement.

Tableau récapitulatif des montants des offres (CDPGF +options +DQE)

	GTOI		LEON GROSSE	
	<u>Montant de l'offre de départ</u>	<u>Montant de l'offre après négociation</u>	<u>Montant de l'offre de départ</u>	<u>Montant de l'offre après négociation</u>
Montant en € HT	1 145 732.26	1 093 862.67	1 130 000.00	1 088 000.00
TVA (8.5 % TVA)	97 387.24	92 978.33	96 050.00	92 480
Montant en € TTC	1 243 119.51	1 186 841.00	1 226 050.00	1 180 480.00
Ecart %/Estimation MOE	+10.78	+5.76	+9.26	+5.19
Ecart entre les deux offres €HT	-51 869.59		-42 000	

Le classement des entreprises pour le prix des prestations est le suivant :

Note 10 = Offre moins disante. Note X= (offre moins disante/offre X) x 10

Estimation	1 034 275.00€	GTOI	LEON GROSSE
Prix HT (AE)		1 093 862.66 €	1 088 000.00 €
Ecart de prix/ estimation		5.76%	5.19%
NOTE / 10		9.95	10.00
Classement		2	1

Classement :
1 LEON GROSSE
2 GTOI

Aux vues de ses éléments, la commission d'appel d'offre décide de retenir les 4 options, et d'attribuer le marché à l'entreprise LEON GROSSE pour le lot n°8-RONDAVELLE pour un montant global de 1 088 000 €HT, soit 1 180 480 €TTC.

5 - SIGNATURES

Membres à voix délibérative :

M. GERALD MAILLOT -Président

Madame CLAIN Claudette

Madame VELOUPOULE MERLO Nalini

Monsieur ASSABY Maximilien

Monsieur HOAREAU Jean-François

Monsieur FOURNEL Dominique

Madame ISIDORE Marylise

Monsieur VARONDIN Frédéric

Madame LOCATE Raziah

Membres à voix consultative :

Le Représentant du Directeur Départemental de la Concurrence

Le Comptable de la Commune
de la Consommation et de la Répression des Fraudes

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13408-2-DE
Date de réception préfecture : 02/10/2013